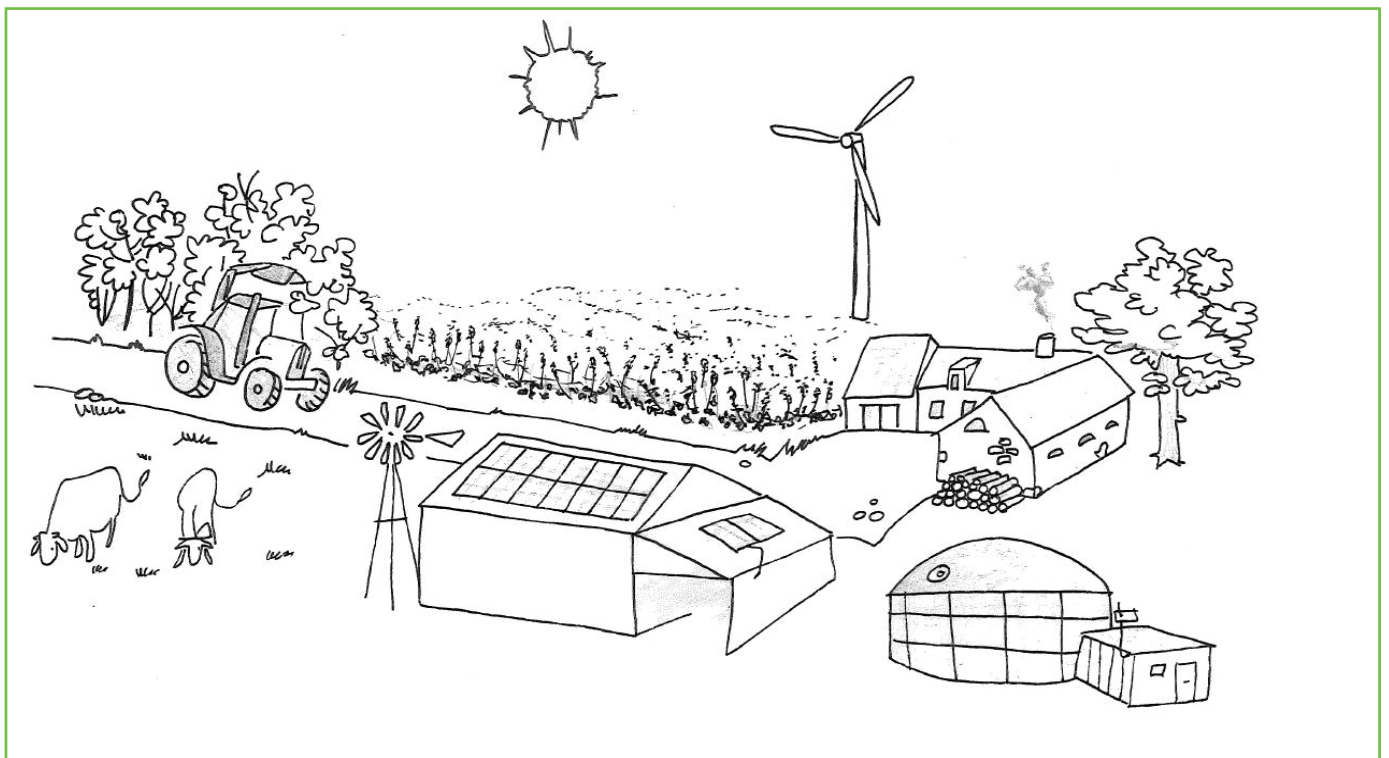


Les Energies Renouvelables : Moyens de dynamisation et de stabilisation de la main d'œuvre des unités agricoles sahariennes

BENSAHA Hocine, Maître de Recherche A

Division Application des Energies Renouvelables dans les Milieux Arides et Semi-Arides - URAER

E-mail : hocine_bensaha@uraer.dz



L'agriculture de par sa diversité spatiale est une opportunité pour l'Algérie du fait d'un potentiel en énergies renouvelables fort important. Le développement de la transition énergétique et de la bio-économie est une nécessité ainsi qu'un atout économique à même de faire perdurer une agriculture diversifiée et économiquement viable sur l'ensemble du territoire. L'agriculture constitue également un axe important pour le développement de l'énergie photovoltaïque à travers des exploitations agricoles disposant souvent de grandes surfaces de toitures liées aux bâtiments d'élevage ou aux stockages, pouvant accueillir un système de production d'électricité photovoltaïque.

L'instauration des énergies renouvelables dans les périmètres de mise en valeur agricoles peut aussi relever d'une démarche de valorisation de l'image des territoires ruraux, de singularisation du territoire par les unités de production, autour de l'autonomie énergétique. L'indisponibilité de l'énergie conventionnelle dans les unités de production est un des facteurs qui freine durablement le développement économique. Face à ces contraintes, il est impératif de doter les exploitations agricoles d'énergies renouvelables qui, à travers leurs effets positifs, boosteront les objectifs nationaux en la matière et dynamiseront les territoires ruraux, par la création d'emplois et la stabilisation de la main d'œuvre agricole. C'est ainsi que les exploitations agricoles se doteront de nouvelles technologies et pratiques culturelles qui n'étaient pas envisageables auparavant pour stabiliser la masse de travailleurs agricoles.

Les installations énergétiques présentent un caractère multidimensionnel qui relève autant de la valorisation économique, de la multifonctionnalité agricole et de la diminution des coûts de production que de l'autonomie énergétique. Parallèlement, ces actions sont emblématiques de l'Agriculture Saharienne (Zones enclavées), à plus d'un titre. Pour les institutions agricoles (Chambres de l'agriculture et Direction des services agricoles) et les institutions de développement en l'occurrence les unités de recherche, les centres d'excellence et les acteurs des filières agricoles, ces actions ouvrent la porte à la dynamisation des unités de productions agricoles, mais dont le rôle, les missions et le rayon d'action se doivent d'être revues. De l'association agricole, on glisse vers une activité de plus en plus territorialisée par la mutualisation des services avec les collectivités locales.

A l'horizon de 2030, il faudra convaincre les agriculteurs de s'engager dans ces projets ainsi que les investisseurs agricoles pour accéder à l'autonomie énergétique. Le secteur agricole reste favorable à l'utilisation des énergies renouvelables du fait des grands espaces mis à sa disposition. Les agriculteurs peuvent même diversifier leurs activités en produisant des énergies renouvelables.

Cette possibilité de développement des énergies renouvelables, pourvoyeuses d'économie au sein des exploitations agricoles et des projets territoriaux, reste la clé de la promotion de l'investissement agricole dans le sud du pays.